

Tribune des groupes

La majorité

Nous ouvrons cette tribune pour permettre à chaque groupe de s'exprimer. Notre souhait est d'utiliser cette page pour informer les habitants. Ce ne doit pas être un lieu d'échange de coups pour coups entre la majorité et l'opposition. Pour cela les propos tenus doivent être sincères, sans polémique et ne devront déformer ni les interventions des élus, ni les décisions prises par le conseil municipal. A la lecture des comptes rendus des conseils municipaux publiés dans ce journal, vous découvrirez certaines divergences avec l'écrit du groupe d'opposition. Nous appelons à un peu plus de vérité dans la transmission des informations.

Les élus du groupe.

Avant le vote du budget, Madame Granger, trésorière à Aix/Vienne, est venue nous présenter et nous commenter la situation financière de la commune pour l'année 2013. Il en ressort une situation saine qui a nécessité une gestion rigoureuse. Les dépenses de fonctionnement sont inférieures à la moyenne départementale avec 496 € par habitant contre 734 €, c'est également vrai pour les recettes avec 537€ par habitant contre 840 €, comparaison faite avec les communes de la même strate que Jourgnac. Ces chiffres démontrent le très faible autofinancement disponible pour financer les investissements. Madame Granger souligne que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2007 et précise que c'est grâce à une maîtrise des dépenses et aux recherches de recettes que la collectivité a pu financer les investissements entre 2008 et 2014. A nos questions : où trouver des économies, où trouver des recettes ? Elle répond qu'elle ne voit pas d'économies possibles et que les seules possibilités de recettes sont une légère augmentation des impôts, (les taux étant toujours inférieurs à la moyenne départementale) et de faire payer les services au plus près du coût réel. Elle précise que l'endettement est raisonnable avec 422 € par habitant contre 635 € pour la moyenne départementale. Les élus de la majorité se sont appuyés sur cette analyse pour préparer le budget 2014.

L'équipe majoritaire est à votre écoute, ouverte au dialogue. N'hésitez pas à nous contacter. Vous avez aussi la possibilité de laisser un message sur le site internet de la mairie.

Francis Thomasson, Adjoint aux finances.

L'opposition

« TOUS ENSEMBLE POUR JOURGNAC » (TEPJ)

Nous remercions le maire de Jourgnac de nous permettre de nous exprimer dans le bulletin municipal, l'Info-Mairie.

Avec 44 % des voix, la liste Tous Ensemble Pour Jourgnac a obtenu trois élus. Il n'y avait pas eu d'opposition dans les deux précédentes mandatures.

Notre rôle est de faire le point sur les dossiers en cours avec une vision critique en essayant d'être une force de proposition constructive.

Lors des conseils des 17 et 28 avril 2014, nous sommes intervenus sur différents points concernant la gestion de la commune.

Au CM du 17/04/14, nous n'avons pas voté une augmentation de 2% des taxes locales. Cela nous a semblé peu raisonnable alors que l'inflation est à 0,5% et que la pression fiscale générale est déjà très forte. Nous avons proposé, sans succès, une diminution des charges de fonctionnement de la commune plutôt qu'une augmentation des taxes.

Au CM du 28/04/14, dans un souci de transparence et pour une meilleure compréhension, nous avons demandé que les indemnités des élus soient exprimées en euros dans le procès-verbal du conseil et non en pourcentage d'indice. Ce qui nous a été refusé. Il semble que la municipalité a du mal à communiquer sur ce sujet.

Nous avons demandé pourquoi les dépenses de combustibles augmentaient de façon si importante ces trois dernières années (passant de 11 000€ en 2011 à 22 188€ en 2013). Les raisons alors évoquées ne sont pas satisfaisantes. Nous avons appris lors du conseil du 11 mars, que les chaudières ne sont pas équipées de systèmes de régulation (température et horaires) alors que c'est le « béaba » de toutes installations pour économiser l'énergie. Que d'argent perdu et de CO2 émis pour rien plusieurs années ! La décision d'installer cette régulation n'a été prise que le 11/03/14...

Par ailleurs, la demande de Cédric Faucher, membre des JA (Jeunes Agriculteurs), faite à la mairie de disposer gratuitement de la salle, en présence d'Anne-Sophie Uijttewaal, n'a pas été transmise lors du conseil municipal du 28/04/14 comme celle-ci s'y était engagée. C'est ce qui explique l'intervention d'Aurélien Boulestin.

Nous restons disponibles et à l'écoute de tous les habitants de la commune.

Les élus de TEPJ – Texte remis par Catherine Vallery-Radot le 15/05/2014